



Communiqué de presse

Inégalités professionnelles : ça suffit !

La CGT se félicite de la mobilisation en ligne #7novembre16h34 qui permet de remettre la question des inégalités salariales sur le devant de la scène. La vitesse avec laquelle les internautes se sont emparées de l'initiative confirme bien que les inégalités sont devenues inacceptables pour les salarié-es. Le succès de la campagne #VieDeMère lancée par la CGT et son UGICT le 3 octobre en offre la démonstration.

La CGT souhaite que cette dynamique puisse trouver sa traduction sur le terrain. La CGT adresse donc un courrier aux organisations syndicales et associations féministes leur proposant de se rencontrer pour travailler à la **concrétisation d'une journée d'action et de grève pour les droits des femmes**, à l'occasion du 8 mars par exemple.

La mobilisation des organisations féministes et syndicales se heurte au blocage du patronat et à l'inertie des pouvoirs publics depuis de trop longues années. En France, malgré 8 lois successives, il y a encore 26% d'écart de salaire et toujours pas de réelle sanction pour les entreprises qui discriminent.

En France, il y a toujours des situations comme celle d'Ayele, caissière à la Courneuve, licenciée après une fausse couche provoquée par des conditions de travail scandaleuses.

Les inégalités ne sont pourtant pas une fatalité. Des mesures très simples permettraient d'instaurer l'égalité professionnelle rapidement.

La CGT rappelle ses revendications :

- **Instaurer des sanctions réellement dissuasives pour les entreprises qui discriminent.** 60% des entreprises soumises à l'obligation d'être couvertes par un accord ou un plan d'action ne le sont pas. Seules 97 d'entre elles ont été sanctionnées
- **Lutter contre la précarité et les temps partiels** inférieurs à 24h hebdomadaires
- **Augmenter les salaires des métiers à prédominance féminine**
- **Lutter contre les inégalités sur les carrières**
- **Instaurer une action de groupe** pour permettre aux femmes d'agir ensemble en justice contre les discriminations dont elles sont victimes
- **Permettre à toutes et tous d'articuler carrière professionnelle et parentalité** : réduire le temps de travail, protéger les femmes des discriminations liées à la grossesse et à la maternité...

L'action gouvernementale ne peut se limiter à de la communication. Le gouvernement va-t-il enfin affronter le patronat pour imposer l'égalité professionnelle ? Le gouvernement va-t-il enfin se donner les moyens d'être exemplaire dans la fonction publique ?

Montreuil, le 7 novembre 2016